

*Séance du Conseil d'Administration en date du 12 MARS 2026*

**Délibération n° 2026-05- Aménagement de service pour les personnels enseignants du second degré.**

Le conseil d'administration de l'Institut National des Sciences Appliquées Hauts de France s'étant réuni le 12 Mars 2026 en salle du conseil du bâtiment Claudin Lejeune, campus du Mont Houy, sous la présidence de monsieur Rodolphe DELAUNAY, président du conseil ;

Le quorum étant atteint ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2000-552 du 16 juin 2000 modifié relatif aux aménagements de service accordés à certains personnels enseignant dans les établissements d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Pour l'année universitaire 2026-2027, le conseil d'administration fixe un contingent d'heures d'aménagement pour l'ensemble de l'établissement au bénéfice des enseignants du second degré de l'UPHF et de l'INSA, lorsqu'ils sont inscrits en vue de la préparation d'un doctorat, s'ils préparent un concours d'accès à un corps d'enseignant-chercheur ou de chercheur ou s'ils poursuivent des travaux de recherche antérieurement engagés, de 768 heures équivalents travaux dirigés.

Nombre de votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstention 0

Le Président du Conseil

Rodolphe DELAUNAY

